



SEANCE DU BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

VENDREDI 7 JUIN 2019 A 14H30

15-19, avenue Pierre Mendès-France – CS 81411–
75646 PARIS CEDEX 13

ORDRE DU JOUR

POUR LA SEULE PARTIE QUI RELEVE DES DELIBERATIONS DU BUREAU PRISES
EN APPLICATION DE LA DELIBERATION CM2019/02/08/18 PORTANT DELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS AU BUREAU.

- ❖ **Approbation du procès-verbal du Bureau de la Métropole du Grand Paris du 21 mai 2019.**

- ❖ **Finances**
 1. Subventions « Métropole Roule Propre ! »
 2. Subvention à l'AVERE (Association pour le développement de la mobilité électrique).
 3. Concours des Miels de la métropole du Grand Paris - convention de partenariat avec la Société Centrale d'Apiculture (SCA)

- ❖ **Conventions et chartes sans incidences financières**
 4. Adoption de la Charte Métropole Nature.
 5. Engagement de la Métropole du Grand Paris pour l'adaptation au changement climatique de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

- ❖ **Administration générale**
 6. Mandats spéciaux.

Fait à Paris, le 29 mai 2019

SIGNE
Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison